



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

NAO 2023

NÉGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES

La CFDT a porté une dynamique intersyndicale autour de la NAO qui, dès le mois de février, a interpellé Jean Bassères sur la nécessité d'ouvrir cette négociation au plus vite.

**Après de multiples sollicitations auprès de la DG,
les négociations s'ouvriront enfin le 11 avril 2023.**

L'inflation actuelle s'inscrit dans la durée et la baisse du pouvoir d'achat des salarié.es s'accroît chaque mois.
Les conséquences ne sont plus tenables !

La CFDT constate à Pôle emploi :

- Une paupérisation des collègues relevant des niveaux les plus bas de la classification
- Une insuffisance des augmentations collectives
- Des départs de collègues par manque de reconnaissance salariale
- Des parcours de carrières insuffisamment valorisés

Avec le chantier France Travail et des politiques de l'emploi qui ont pour conséquence une intensification de la charge de travail de tou.tes, et exigent encore plus d'adaptation, de développement de compétences et d'engagement de la part des salarié.es de Pôle emploi, **la CFDT demande une NAO à la hauteur du contexte et refuse une NAO au rabais !**